

COLLOQUE

Administration, RGPD et secret des affaires

De la transparence
à l'opacité?

CONFIDENTIAL



Judi 10 octobre
de 13h à 18h

Campus Solbosch - Salle Dupréel
Av. Jeanne 44 - 1050 BXL

Présentation

Initié au début des années nonante, un vaste mouvement de transparence, incarné principalement par l'obligation de motivation formelle et l'accès aux documents administratifs, a profondément modifié les relations que les administrations belges entretiennent avec les citoyens. Il a même donné naissance à une nouvelle loi du service public, la loi de transparence.

Mais cette évolution serait-elle à présent remise en cause par l'intégration dans la sphère administrative des concepts de droit à la protection des données personnelles et de droit au secret des affaires? Ces deux notions sont-elles toujours bien comprises par nos administrations?

Ne sont-elles pas interprétées d'une façon telle qu'elles rendent le fonctionnement de l'administration plus opaque? Telle est la problématique que Patrick Goffaux, Jérôme Sohier et Aurélien Vandeburie, professeurs de droit administratif, ont soumise à la réflexion de collègues publicistes et praticiens du droit.

Elle sera étudiée à la fois d'un point de vue général et par l'examen de certains secteurs particuliers de l'action administrative : contrats et marchés publics, fonction publique, autorisations urbanistiques et environnementales, enseignement et énergie.

Programme

- 13h00* Accueil des participants
- 13h30* Introduction, par **Jérôme Sohier** (Avocat au Barreau de Bruxelles, ULB)
- 13h45* L'administration face aux exigences européennes de protection des données et du secret des affaires, par **Stéphane Rodrigues** (Avocat au barreau de Bruxelles)
- 14h15* Le droit des contrats et marchés de l'administration et le secret des affaires, par **Aurélien Vandeburie** (Conseiller d'État, ULB)
- 14h45* La fonction publique à l'épreuve du RGPD, par **Maxime Chomé** (Avocat au barreau de Bruxelles, ULB, UCLouvain Saint-Louis) et **Estelle Volcansek** (Avocate au barreau de Bruxelles, UCLouvain Saint-Louis)
- 15h15* Pause
- 15h45* Le droit des autorisations urbanistiques et environnementales et la sanctuarisation de la vie privée : « Not In My Data » ? par **Margot Celli** (Auditrice adjointe au Conseil d'État, UMONS) et **Xavier Hubinon** (Auditeur au Conseil d'État, UMONS)
- 16h15* Transparence administrative et protection des données à caractère personnel dans le domaine de l'enseignement : quelles interférences?, par **Joëlle Sautois** (Conseillère d'État, ULB)
- 16h45* L'accès aux données énergétiques dans le marché libéralisé et les exigences de protection de la vie privée, par **Quentin Peiffer** (Juriste d'entreprise, ULB)
- 17h15* Discussions avec les orateurs et conclusions, par **Patrick Goffaux** (ULB)

Informations

DATE

Jeudi 10 octobre 2024 de 13h à 18h.

LIEU

ULB Solbosch - Bâtiment S, Salle Dupréel, av. Jeanne 44 à 1050 Bruxelles.

PRIX

- 90,00€ : participation au colloque + acquisition du livre publié chez Larcier-Intersentia (réception à l'issue du colloque);
- Entrée libre pour les étudiants, sans droit au livre;
- Inscription obligatoire : <https://tinyurl.com/ybnjf4p3>

PUBLICS VISÉS

Avocats, magistrats, fonctionnaires, chercheurs.

FORMATION PERMANENTE

- Points OBFG : 4.0
- Une demande d'agrément a été introduite auprès de l'IJE.
- Les participants recevront une attestation de présence sur demande.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

cdps@ulb.be